

# 12<sup>ème</sup> Colloque

## 2012 : *Quel programme pour les personnes cérébro-lésées ?*

# Les Entretiens d'Aix

## Thème

**Continuité – Globalité – Caractère viager** – sont les spécificités indispensables à la très complexe prise en charge des personnes porteuses d'un handicap par traumatisme crânio-encéphalique.

Bénéficier cumulativement de ces trois caractéristiques est encore trop rare en France.

De façon inégale sur le territoire et objectivées par plusieurs études, des ruptures dans la continuité, la globalité, la permanence des soins ou l'accompagnement sont à déplorer. Elles sont préjudiciables tant aux blessés qu'à leur famille. Si elles peuvent résulter du manque d'un service, d'une structure ou de moyens, elles peuvent être aussi la conséquence d'un défaut d'organisation et de communication empêchant la transmission d'informations, la cohérence des actions, la cohésion du système et donc la synergie, pourtant seule réponse possible à cette problématique complexe.

Alors que la rigueur s'impose à tous les budgets publics, que les conseils généraux estiment ne plus pouvoir faire face à des charges financières supplémentaires, il n'est pourtant pas utopique d'aborder en cette année électorale qui sera riche en programmes, propositions ou réformes les contraintes sociologiques ou de politiques de santé qui restreignent, à financement public constant, le jeu des possibles et d'être force de proposition.

Trois questions seront abordées : les spécificités de la prise en charge des traumatisés crânio-encéphaliques sont-elles compatibles :

- 1°) avec la césure entre les différents secteurs sanitaire, médico-social et social ;
- 2°) avec l'évolution de la politique de la santé,
- 3°) avec les perspectives d'évolution du droit de la responsabilité civile ?

Traiter ces questions devrait apporter une contribution à l'élaboration d'une vision moins parcellaire et plus interdisciplinaire de cet enjeu de santé publique.

**Le comité scientifique**

**Marc Ceccaldi, Jean-Jacques Dumond, Emeric Guillermou, Marie-Christine Lagrange, Anne Laurent-Vannier, Pierre North, David Plantier, Jean-Luc Truelle, Elisabeth Vieux**

Hôtel Best Western Le Galice  
Aix-en-Provence

**Jeudi 19 Janvier 2012  
Vendredi 20 Janvier 2012**

**Les Entretiens d'Aix**

c/o CL Communication

150, grande rue de St Clair - BP 103 - 69643 Caluire cedex

Tél. 04 78 08 42 74 - Fax : 04 78 08 42 23

Mail : [cornil@clcom.fr](mailto:cornil@clcom.fr) - [www.clcom.fr](http://www.clcom.fr)

# 12<sup>ème</sup> Colloque *Les Entretiens d'Aix*

## Inscription

L'inscription au 12<sup>ème</sup> Colloque Les Entretiens d'Aix qui aura lieu les jeudi 19 et vendredi 20 Janvier 2012 à Aix-en-Provence comprend :

- La participation aux travaux
- La remise des documents de travail
- Les déjeuners et les pauses du jeudi 19 janvier 2012 et du vendredi 20 janvier 2012
- Les transferts A/R **Gare TGV** ==> Hôtel Le Galice **aux seuls horaires** mentionnés dans le paragraphe "Horaires de TGV". **Seules les personnes s'inscrivant pour les transferts pourront en bénéficier.**

### Frais d'inscription par participant

- 1 <sup>er</sup> participant	290 Euros
- 2 <sup>ème</sup> participant d'une même structure professionnelle	260 Euros
- 3 <sup>ème</sup> participant d'une même structure professionnelle	240 Euros

**Conditions d'inscription :** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. La réservation dans l'hôtel sélectionné se fera par ordre d'arrivée du bulletin d'inscription ci-joint. **Seules les inscriptions avec règlement seront enregistrées.**

**Annulation :** Formulées par écrit, au moins deux semaines avant la date du colloque, les annulations donnent lieu à un remboursement, sous déduction de 15€ pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation seront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer.

**Paiement :** Par chèque à l'ordre de "[Les Entretiens d'Aix](#)".

### Formation Continue

**Les journées de formation des Entretiens d'Aix sont éligibles au titre de la formation continue.** Par application de la circulaire du 4 septembre 1972 N°4213, la facture que vous recevrez à réception de votre inscription, tiendra lieu de convention simplifiée de formation (Article 4 de la Loi 71-575 du 16 juillet 1971).

L'Ecole des Avocats du Sud-Est - Organisme de formation N°9313 P00 4813 - Préfecture des Bouches-du-Rhône

Association Provençale de Médecine Légale - Organisme de formation N°9313 059 7813 - Préfecture des Bouches-du-Rhône

### Pour vous inscrire

Par courrier : **CL COMMUNICATION - Entretiens d'Aix - 150, grande rue de Saint-Clair - 69300 Caluire**

Téléphone : 04 78 08 42 74 - Télécopie : 04 78 08 42 23 - Email : [cornil@clcom.fr](mailto:cornil@clcom.fr) - [www.clcom.fr](http://www.clcom.fr)

## Renseignements Pratiques

### Dates et Lieu du Colloque





Judi 19 janvier et Vendredi 20 janvier 2012 - **Hôtel Best Western Le Galice** - 5/7 route de Galice - 13090 Aix-en-Provence

### Accès

Depuis le nord.	Sortie Jas de Bouffan, tournez à gauche vers le centre ville. Faites 200 mètres, l'Hôtel est sur la droite de la route.
Depuis le sud et l'est	Suivez Sisteron, sortie « Jas de Bouffan ». Tournez à droite vers le centre ville, l'Hôtel est sur la droite de la route.
Depuis l'ouest.	Sortie Aix Ouest. Faites 200 mètres, l'Hôtel est sur la droite de la route.

SNCF Gare Aix-en-Provence TGV à 20 minutes en voiture - Gare Aix Centre : 10 minutes à pied

**Horaires de TGV - Attention les horaires indiqués ci-dessous sont les seuls avec des transferts organisés et ne concernent que la Gare AIX TGV - Aucun autre transfert ne sera organisé en dehors de ces trains.**

<b>Mercredi 18 Janvier</b>	<b>Depuis Paris :</b> 17h45 ==> 20h44 (transfert organisé) 	19h07 ==> 22h14 (transfert organisé) 
	<b>Depuis Lyon :</b> 19h06 ==> 20h31 (transfert organisé) 	21h06 ==> 22h31 (transfert organisé) 
<b>Judi 19 Janvier</b>	<b>Depuis Paris :</b> 06h19 ==> 09h14 =>(transfert à 9h34) <b>Depuis Lyon :</b> 08h07 ==> 09h34 (transfert organisé)	
<b>Vendredi 20 Janvier</b>	<b>Retour Paris :</b> 18h15 ==> 21h14 & <b>Retour Lyon :</b> 18h49 ==> 20h24 (transfert organisé)	

**Horaires sous réserve des modifications faites par la SNCF sur le réseau national le 11 décembre 2011**

**Hébergement :** Des chambres ont été optionnées dans les hôtels suivants :

1. Hôtel Best Western Le Galice ***	100,95 €	106,90 € (chambre double - 2 personnes)
2. Hôtel Saint-Christophe **	81,95 €	Centre Ville - 10 mn à pied du B. Western
3. Hôtel Paul * - Standard	53,65 €	Centre Ville - 15 mn à pied du B. Western
4. Hôtel Paul * - Jardin	63,65 €	Centre Ville - 15 mn à pied du B. Western

Le prix comprend la nuit d'hôtel, le petit-déjeuner et la taxe de séjour. Pour réserver votre hébergement, merci de libeller votre chèque à l'ordre de "**l'hôtel que vous avez sélectionné**".

Merci de remplir un bulletin par personne en écrivant lisiblement - Les informations indiquées sont celles qui figureront sur votre badge.

 Madame

 Monsieur

Nom ----- Prénom -----

Société / Collectivité / Organisme -----

Profession -----

Adresse -----

Code Postal ----- Ville -----

Téléphone ----- Télécopie -----

E-mail -----

#### FORFAIT INSCRIPTION

- 1<sup>ère</sup> personne d'une structure professionnelle ----- 290,00 € TTC  
 2<sup>ème</sup> personne d'une même structure professionnelle ----- 260,00 € TTC  
 3<sup>ème</sup> personne d'une même structure professionnelle ----- 240,00 € TTC

Merci d'indiquer les noms des participants de la même structure professionnelle :

-----

-----

-----

**Le forfait Inscription comprend :** la participation au Colloque, les déjeuners et les pauses du jeudi 19 et du vendredi 20 janvier 2012, les transferts **Gare TGV / Hôtel BW Le Galice** aux seuls horaires indiqués dans la plaquette et via la **Gare AIX TGV**

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de : **LES ENTRETIENS D'AIX**

#### ARRIVÉE / DÉPART

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_ Heure d'arrivée prévue au Colloque : \_\_\_\_\_

Date de départ : \_\_\_\_\_ Heure de départ prévue du Colloque : \_\_\_\_\_

#### TRANSPORT

- arrivera par train le \_\_\_\_\_ à la **Gare Aix-en-Provence TGV** à \_\_\_\_\_ heures
- souhaite bénéficier du transfert à l'hôtel le mercredi à **20h44** (transfert groupé pour les trains de Paris et de Lyon)  
 souhaite bénéficier du transfert à l'hôtel le mercredi à **22h31** (transfert groupé pour les trains de Paris et de Lyon)  
 souhaite bénéficier du transfert à l'hôtel le jeudi à **9h34** (transfert groupé pour les trains de Paris et de Lyon)
- repartira par train le vendredi 20 depuis la **Gare Aix-en-Provence TGV** à \_\_\_\_\_ heures
- souhaite bénéficier du transfert à la gare le vendredi pour le train de **18h15** (transfert groupé pour les trains de Paris et de Lyon)
- souhaite recevoir 1 fichet de réduction SNCF (valable pour 1 aller / retour)  
 Autres moyens. Heure envisagée d'arrivée : \_\_\_\_\_ Heure envisagée de départ : \_\_\_\_\_

#### HÉBERGEMENT

- Chambre simple       Chambre double       Chambre double - 2 lits

	Simple	Double	Nb de nuits	Total
<input type="checkbox"/> Hôtel BW Le Galice***	100,95 €	106,90 €	-----	-----
<input type="checkbox"/> Hôtel Saint-Christophe **	81,95 €	-	-----	-----
<input type="checkbox"/> Hôtel Paul * Standard	53,65 €	-	-----	-----
<input type="checkbox"/> Hôtel Paul * Jardin	63,65 €	-	-----	-----

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de : "**BW Le Galice** ou de "**Hôtel Saint-Christophe**" ou de "**Hôtel Paul**"

**Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.**



**Inscription à retourner à : CL Communication - BP 103 - 69300 Caluire**